Qu’est-ce qu’une initiative citoyenne pour la transition écologique ?

Les initiatives citoyennes, de quoi s’agit-il ?

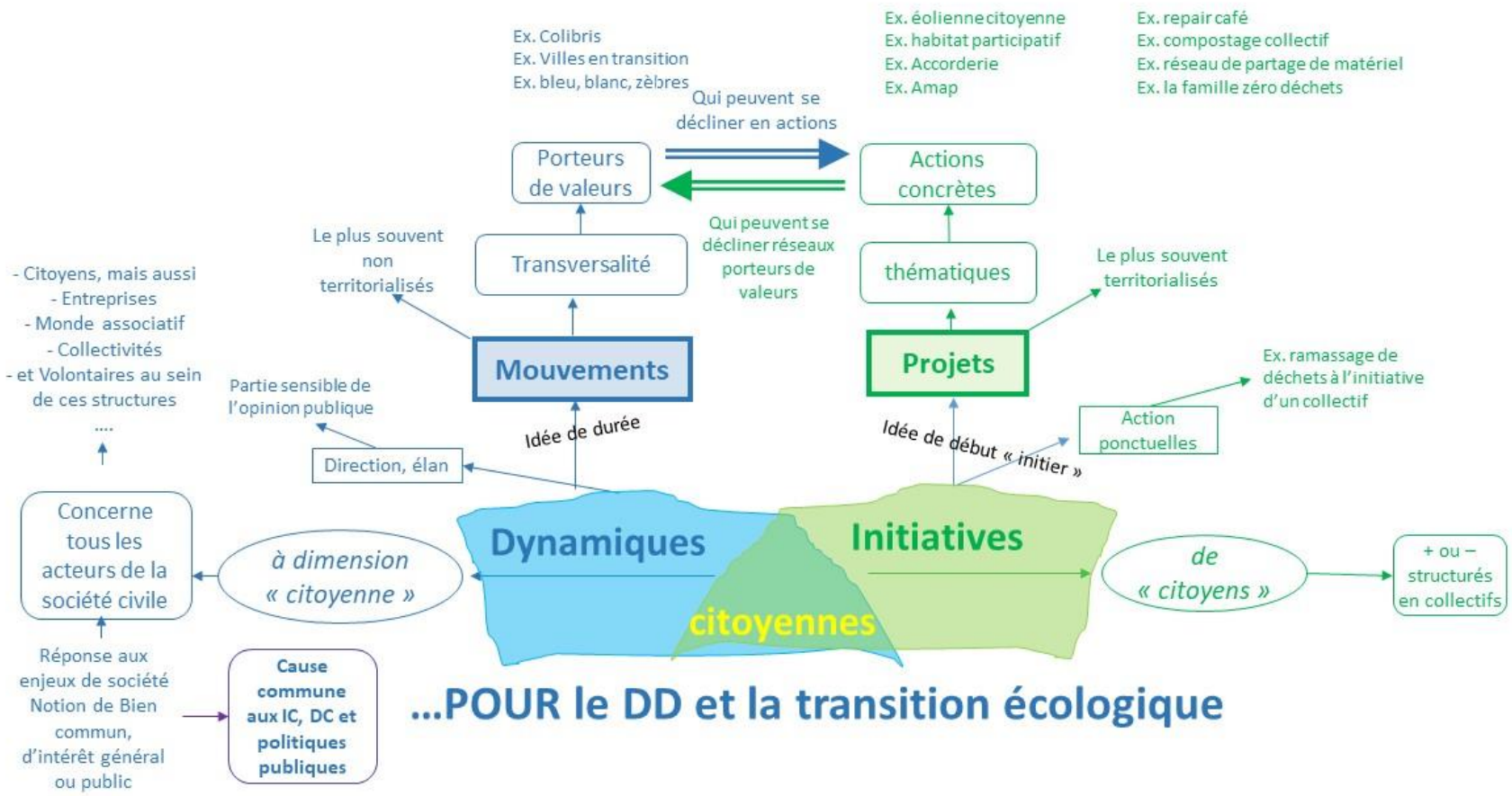

Annie BAUER – Ifrée / Erasmus+ ETRES / 2019

Le terme « initiative » renvoie à l'idée de début et à celle d'une action concrète. Le dictionnaire « petit Robert » nous indique qu'il vient du bas latin « initiare » signifiant « commencer » et propose la définition suivante pour son sens premier : *action d'une personne qui est la première à proposer, entreprendre, organiser quelque chose*.

Le terme « citoyennes » renvoie à l'idée que ces initiatives sont prises par des personnes en-dehors de tout champ professionnel ou associatif, seulement en tant que citoyens. Et cela, même si certaines initiatives citoyennes peuvent évoluer plus ou moins rapidement vers des statuts associatifs, de micro-entreprises ou autres…

Les initiatives citoyennes pour la transition écologique réfèrent donc à des actions, souvent originales, mises en œuvre par des citoyens – au moins au démarrage -, en faveur d'une évolution des pratiques pour un monde plus respectueux de l'environnement. Il peut s'agir d'une action réellement novatrice ou de la reprise sur son territoire d'une action menée par d'autres ailleurs mais qui n'est pas encore réalisée sur le territoire.

Nous avons distingué les initiatives citoyennes, actions concrètes, d'une notion proche que nous avons nommée les « dynamiques citoyennes ». Celles-ci correspondent aux mouvements à dimension « citoyenne », qui peuvent être portés par l'ensemble des acteurs de la société civile autour de valeurs communes que sont le DD, la notion de bien commun, etc. Contrairement aux initiatives souvent thématiques et territorialisées, les dynamiques citoyennes sont plutôt transversales et constituent souvent des mouvements nationaux ou internationaux. Mais la barrière n'est pas étanche entre les deux : si les dynamiques sont d'abord porteuses de valeurs, elles se déclinent souvent en groupes locaux et en actions concrètes ; et si les initiatives sont du domaine des actions concrètes et localisées, celles-ci peuvent se développer en réseaux nationaux voire internationaux, qui sont aussi porteurs de valeurs (consignées dans des chartes ou règles internes).

Ainsi le mouvement des Villes en transition développe de nombreuses actions concrètes : monnaies locales, jardins partagés, autopartage, etc.

De la même façon, les repairs cafés, nés de l'initiative d'une citoyenne néerlandaise en 2009 sont aujourd'hui structurés en réseau mondial à travers une fondation néerlandaise à but non lucratif (la Fondation Repair Café Internationale) proposant notamment des règles internes communes.

Enfin, les dynamiques et actions citoyennes se développent autant POUR la transition écologique que CONTRE tout ce qui l'empêche. Ces mouvements de revendication ont leur place et leur importance dans le paysage de l'initiative et des dynamiques citoyennes au sens large. Ils sont centrés sur les leviers politiques plus qu'opérationnels. On y retrouve fréquemment les mêmes citoyens, luttant à la fois CONTRE et POUR. Ces mouvements, parfois politisés, semblent plus délicats à accompagner pour un éducateur à l'environnement. Nous avons fait le choix de traiter ici des initiatives citoyennes POUR la transition écologique, qui représentent déjà un champ large et en expansion.

De même l'appel à l'expertise citoyenne dans les dispositifs participatifs mis en place par les institutions ne fera pas partie du champ investigué. Elle se développe à tous les niveaux territoriaux : on souhaite associer des citoyens à des groupes de travail sur des questions locales ou nationales comme ayant l'expertise d'usage de leur quartier ou l'expertise de l'usager d'un service, d'une politique publique. Cela relève aussi de l'évolution de la société vers une prise de conscience de la capacité des citoyens à proposer et à agir. Mais cela se situe pour nous en dehors du champ des initiatives citoyennes qui émanent de la population (dans une logique bottom-up), puisqu'elles restent des sollicitations des institutions (dans une logique top-down).

Origines, modes de participation et temporalité des initiatives citoyennes

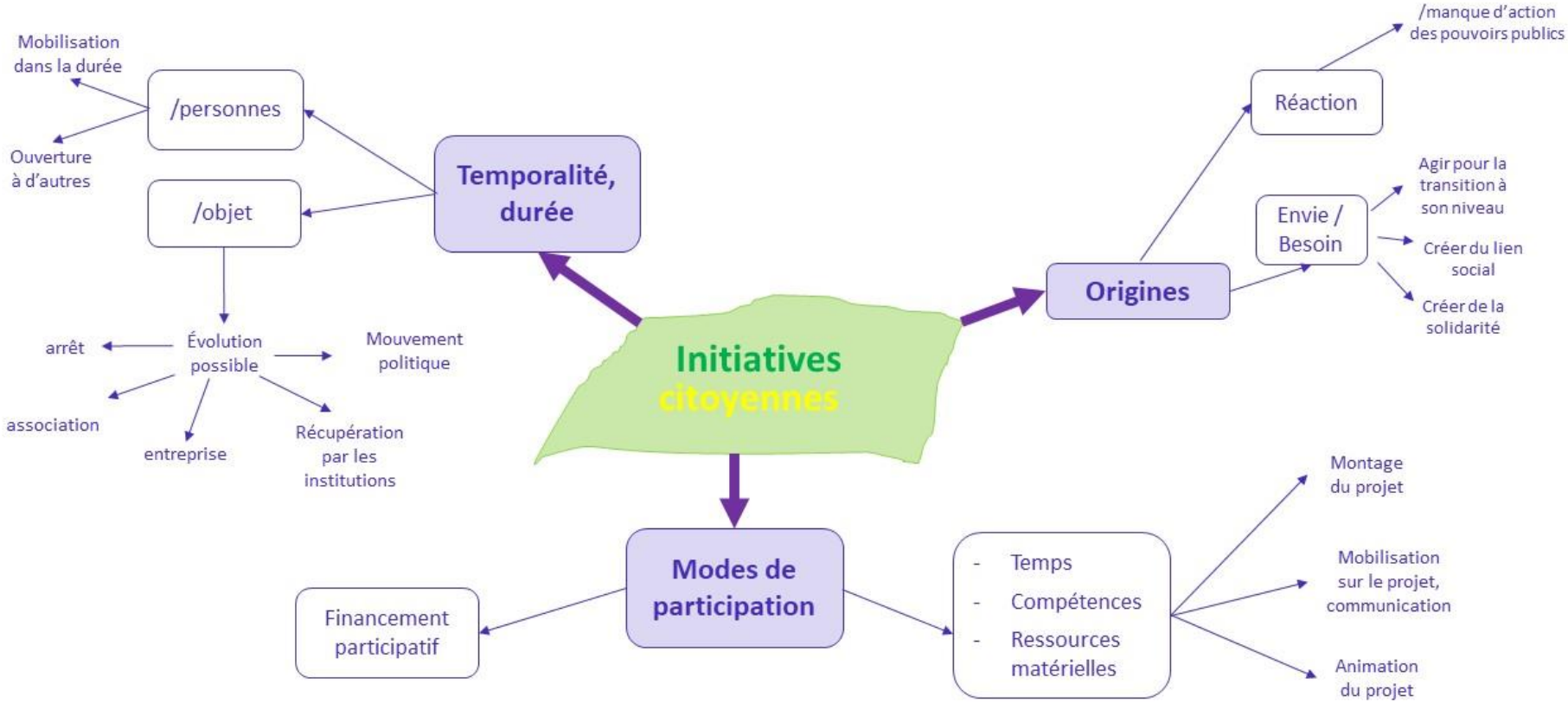

Parmi les différents points clés à éclairer sur les initiatives citoyennes POUR la transition écologique, nous proposons de nous attarder sur les 3 qui nous semblent centrales : leur temporalité, leurs origines, les modes de participation.

Annie BAUER – Ifrée / Erasmus+ ETRES / 2019

Origines :

Ces initiatives POUR ont souvent deux sources qui peuvent être complémentaires :

- Une réaction à ce qui est considéré comme un manque d'action des pouvoirs publics. Cette origine est commune avec les mouvements de revendications « CONTRE », mais elle donne ici lieu au développement d'actions visant à compenser les carences des pouvoirs publics ou à donner l'exemple qu'ils ne donnent pas. Les initiatives marquées par cette origine sont particulièrement vigilantes aux phénomènes de « récupération » par les institutions.

- Une envie ou un besoin d'agir à son niveau pour :
    - La transition écologique
    - La solidarité
    - Le lien social

L'initiative de la famille zéro déchet par exemple, ne remet pas en cause les pouvoirs publics mais insiste au contraire sur l'immense pouvoir de chacun de nous en matière de réduction des déchets, par nos choix d'épargne, de consommation, etc. avec un slogan « mon achat = mon vote », qu'on peut traduire par si j'achète (ou je place mon argent), je soutiens toute la filière qui en dépend. Elle prône l'acte hyperconscient (de l'amont à l'aval de la filière de tout produit ou service consommé) au niveau de l'individu.

La solidarité et le lien social sont parfois les premiers moteurs des actions pour la transition écologique. La volonté des initiateurs de repairs café dans les territoires par exemple est autant de créer des lieux de rencontre et de transmission de savoirs ou des lieux où les personnes démunies peuvent trouver des solutions pratiques et abordables à leur problèmes matériels que de développer des moyens de d'éviter de mettre au rebut d'anciens appareils. L'esprit n'est pas non plus ici forcément de parer à un manque de la part des pouvoirs publics mais de prendre l'initiative de faire ensemble.

Envie ou besoin, là aussi la frontière n'est pas tout à fait étanche, mais nous distinguons des choses qui sont de l'ordre de ce que le citoyen porte personnellement comme envie d'agir, ce qui le motive dans son for intérieur, qui dépend de ses aspirations propres (envie de lutter contre le gaspillage, envie de créer du lien social dans son quartier…) et des choses qui sont davantage en lien avec les nécessités qui se font jour sur le territoire, qui émanent du contexte local : un fort taux de chômage peut créer un besoin de solidarité plus important sur un territoire, la localisation dans un couloir de vent ou une zone favorable en termes d'ensoleillement peut amener à se préoccuper du développement des énergies renouvelables…

Modes de participation :

Le mode de participation le plus courant est l'implication en termes de temps, de compétences ou de mise à disposition de ressources matérielles, pour contribuer soit au montage de l'action, soit à la mobilisation / communication – souvent centrale pour faire démarrer un projet – et à son animation dans la durée. Cela rejoint d'ailleurs la participation assez classiquement observée dans les associations de la vie locale (comités d'animation…).

Un autre mode de participation peut s'ajouter dans des projets impliquants en termes financiers, celui du financement participatif. On le retrouve notamment dans les projets d'éoliennes citoyennes, d'habitat participatif…

Temporalité, durée :

La question de l'inscription dans le temps de l'initiative citoyenne se pose à la fois en termes d'objet même de l'initiative et des personnes impliquées.

Concernant les personnes impliquées se pose souvent à la fois la question du maintien dans la durée des personnes mobilisées au démarrage et celui de l'ouverture potentielle à d'autres. Le fait de rester ouvert et de pouvoir bénéficier d'un renouveau dans les personnes impliquées est souvent gage de durée, un système fermé est considéré comme « mort ».

Cette question du renouveau ou du moins de l'ouverture à d'autres, pouvant potentiellement entrainer aussi des modifications dans le dimensionnement de l'initiative et son rayonnement, peuvent être en lien avec l'évolution possible de son objet.

D'une initiative souvent relativement informelle, on peut aller vers une structuration plus formelle et jusqu'à l'adoption d'un statut juridique permettant d'exister de façon formelle (ce qui est rarement l'objet au démarrage). L'initiative informelle peut ainsi devenir micro-entreprise si elle proposait un service intéressant en termes de transition écologique et que ses auteurs souhaitent en faire leur activité principale et donc rémunératrice. Elle peut aussi évoluer en association, qui gardera un but non lucratif mais donnera un cadre plus formel voire un réseau géographiquement étendu. Elle peut être « récupérée » ou « institutionnalisée » si les pouvoirs publics veulent la généraliser sur le territoire qui les concerne. Enfin, certaines initiatives peuvent disparaitre comme elles sont apparues par découragement des initiateurs et manque de relève ou parce qu'elles ne trouvent pas l'écho nécessaire sur le territoire.

Quel rôle pour les professionnels de l'éducation à l'environnement ? associatifs essentiellement

Le rôle des associations d'éducation à l'environnement

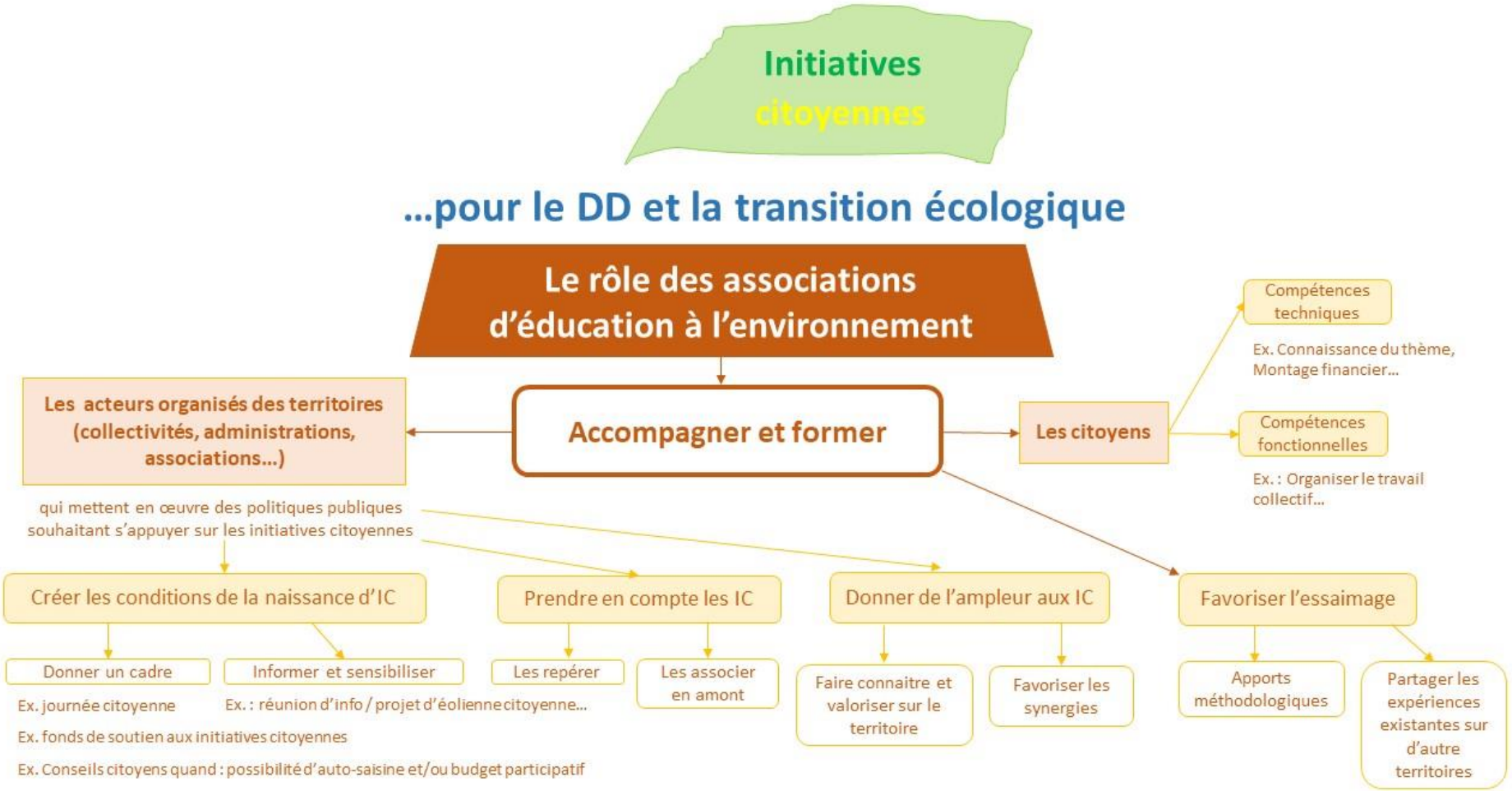

Annie BAUER – Ifrée / Erasmus+ ETRES / 2019

Les éducateurs à l'environnement et les associations d'éducation à l'environnement sont traditionnellement positionnés dans les actions de sensibilisation de la population, du grand public et, pour certains, dans l'accompagnement des politiques de développement durable des collectivités.

Comment ces acteurs prennent-ils en compte la nouvelle donne actuelle du développement des initiatives citoyennes en dehors de tout cadre institutionnel et associatif ? Comment peuvent-ils y réinventer un rôle qui soit pertinent dans ce contexte et leur permette de continuer à œuvrer pour la transition écologique ?

D'une posture d'animateur proposant des « activités » de découverte des sujets, problématiques qu'il porte (dynamique top-down), on passe à une posture d'accompagnement des projets des citoyens (dynamique bottom-up).

Cela peut prendre différentes formes. Il peut s'agit d'**accompagner ou de former directement les citoyens** – au sujet technique dont ils veulent s'emparer comme aux fonctionnements collectifs nécessaires à la mise en œuvre de leur action – **mais aussi les acteurs organisées des territoires qui veulent travailler dans ce nouveau contexte**, en prenant en compte les initiatives citoyennes existantes sur le territoire, en participant à les faire prospérer et grandir ou encore en favorisant leur émergence (rencontre des dynamiques top-down et bottom up).

Enfin, les associations et éducateurs à l'environnement ont aussi un rôle à endosser pour favoriser l'essaimage de ces initiatives en les faisant connaitre et en permettant aux acteurs impliqués de partager leur expérience et de la consolider.

Dans tous les cas où l'on travaille avec des initiatives existantes, l'accompagnement peut être ponctuel puisque la nature même de ces initiatives citoyennes est d'être nées de façon autonome. Quand il s'agit de créer les conditions de la naissance d'initiatives citoyennes, on peut s'en tenir à un rôle d'impulsion ou proposer un accompagnement tout au long du projet, où chaque étape, de la définition du besoin à l'évaluation en passant par la co-construction du projet commun, peut bénéficier du savoir faire d'un professionnel de l'éducation à l'environnement et de l'animation de dynamiques participatives (cf. ressource Êtres sur les étapes du projet dans le référentiel d'activités professionnelles).

Source : Ifrée, *Initiatives citoyennes pour la transition écologique – quel rôle pour les éducateurs à l'environnement ?*, brochure, parution fin 2019